

Lyon, le 08/04/2021

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE 2021 POUR LES CCI D'Auvergne-Rhône-Alpes

La Préfecture de région, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et CCI France viennent de signer l'actualisation de la COM (Convention d'objectifs et de moyens) triennale 2019-2021. Ainsi, **sous l'impulsion de l'Etat**, le réseau consulaire accélère sa transformation et **s'engage encore plus fortement pour la relance de l'économie régionale et l'accompagnement des entreprises en difficulté**.

Il s'agit donc, pour les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'améliorer encore l'efficacité de leur action dans un contexte de crise sanitaire globale et de travailler en collaboration renforcée avec l'Etat qui pourra ainsi ajuster les moyens nécessaires aux Chambres pour accomplir les missions qu'il leur confie.

A cette occasion, les partenaires ont rappelé que **la mobilisation des CCI en Auvergne-Rhône-Alpes va encore être amplifiée** :

- **400 conseillers travaillent dans les cellules de crise des Chambres en soutien des entreprises** : plus de 100 000 demandes ont déjà été traitées depuis le début de la crise, et l'action se poursuit, notamment dans les secteurs en fragilité, et en particulier l'économie de la montagne. Un investissement fort dans le secteur du commerce, de l'hôtellerie-restauration et de l'événementiel a également été engagé pour aider les entreprises à passer ce cap difficile et faciliter leur accès aux aides.
600 diagnostics numériques pour les commerçants et les restaurateurs ont notamment été réalisés au premier trimestre 2021.
- Les CCI sont **en première ligne pour promouvoir France Relance** depuis septembre dernier et accompagner les entreprises pour qu'elles tirent parti des opportunités de ce plan stratégique :
 - **6 000 PMI contactées pour présenter les appels à projets et préparer l'économie de demain en insistant sur les enjeux de la transition numérique et de la transition écologique**. Auvergne-Rhône-Alpes a

ainsi représenté **15% des lauréats** des Appels à projets Industrie de France Relance

- **1 800 entretiens approfondis ont été conduits par les CCI dans le cadre de la Team France Export Auvergne-Rhône-Alpes** pour aider nos entreprises à reconquérir des parts de marché à l'export, ce qui a permis d'attribuer plus de 300 Chèques relance export.

A l'occasion de la signature de l'actualisation de la COM (Convention d'objectifs et de moyens), Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, a salué l'engagement et la réactivité du réseau des CCI pendant la crise liée à la pandémie.

Cette mobilisation, comme l'a souligné le Président GUERAND, a démontré que les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, établissements publics de l'Etat, inscrivent pleinement leurs actions au cœur des politiques publiques, dans une relation **fondée sur la confiance avec leur donneur d'ordre**. Elles répondent aux priorités du Gouvernement et permettront au réseau d'accompagner au mieux les entreprises dans les missions qui leur sont confiées.

Pour 2021, l'engagement du réseau régional des CCI prévoit **plus de 5 800 entreprises à accompagner dans le cadre de plans d'actions de dynamisation et plus de 40 000 entreprises à sensibiliser** aux enjeux de transformation de notre économie régionale, notamment en matière numérique et écologique. Ainsi cette année, l'Etat et les CCI concentrent leurs actions communes principalement sur l'accompagnement des entreprises en difficulté en constituant, une offre de services adaptée à l'urgence de la situation sanitaire en cohérence avec les organismes également impliqués pour la sauvegarde du tissu économique régional.

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d'industrie dans les territoires. Avec 500 élus et 1500 collaborateurs, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le 1^{er} réseau public économique de proximité, au service des 400 000 entreprises, des porteurs de projets et du développement économique des territoires.

Relais efficace et engagé des politiques de l'Etat, le réseau des CCI intervient en lien avec les acteurs de l'écosystème régional, en particulier les collectivités territoriales, dont la Région, partenaire privilégié de la CCI de région, son Agence économique ainsi que les Métropoles et les EPCI sur les territoires.

Naturellement et comme depuis toujours, le réseau des Chambres travaille en partenariat étroit avec le MEDEF, la CPME, les branches professionnelles et les autres chambres consulaires.



Pascal MAILHOS (à d.), Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes, lors de l'Assemblée générale de la CCI de région le 17 mars 2021, au cours de laquelle a été signée l'actualisation au titre de 2021 de la COM (Convention d'objectifs et de moyens) triennale 2019-2021.